ALBIN BODY

ANNETTE ET LUBIN

LA LÉGENDE ET L'HISTOIRE

AVEC UNE EAU-FORTE DE HENRI MARCETTE.

Deuxième édition

BRUXELLES
CH. VANDERAUWERA, IMPRIMEUR
RUE DE LA SABLONNIÈRE, 8

1872

A mon Père

L'âge d'or vit naître l'églogue, l'idylle, la bucolique, genres de poésie qui eurent, dit-on, pour père Daphnis. Théocrite et Virgile, entre beaucoup d'autres, furent ceux qui célébrèrent avec le plus de charme, les amours, les mœurs des bergers.

Aux premières années de la poésie française, Ronsard remit à la mode la vie des champs. Après lui, Racan, Segrais et Madame Deshouillères produisirent successivement sur la scène les pastoureaux et les pastourelles. Enfin, cette branche de la poésie fleurit une dernière fois vers la fin du règne de Louis XV. Alors que la corruption était à son comble, on sentit comme un besoin d'opposer aux mœurs dissolues du temps la candeur de la vie agreste, la naïveté des amours champêtres. Il y eut un engouement général et l'on vit Madame Cottin

dans le roman, Florian au théâtre, Watteau dans la peinture, introduire le berger joueur de flûte, la bergère à la houlette enrubannée, paissant tous deux des moutons frisés, à la toison de neige ornée de faveurs roses. Marie-Antoinette elle-même sacrifiait à ces goûts, lorsqu'elle fit bâtir la laiterie et le hameau dans le parc de Trianon. Grands seigneurs et belles dames vivaient en imagination dans l'Arcadie ou au bord du Lignon, comme dans l'Astrée. Les hommes s'appelaient volontiers Tircis, Colin, Némorin; les femmes, Chloé, Chloris, Estelle.

Parmi les héros que les poëtes ont chantés il en est deux presque aussi fameux que ceux qu'a immortalisés Longus dans sa pastorale. Ils sont les derniers dont les noms retentissent dans ce genre. *Annette* et *Lubin* naquirent à Spa. Ce fut au bord du Waay qu'ils passèrent leur enfance. Il ne nous a donc point paru inutile de redire tout ce que l'on sait de ces enfants célèbres, de retracer les souvenirs qu'ils ont laissés dans la tradition et dans les écrits, et surtout de chercher à reconstituer la réalité à côté de la fiction. En effet, éloignés de nous tout au plus d'un siècle, s'ils ne sont pas passés encore à l'état de mythes, de personnages imaginaires, ils sont bien près de l'être. Comme nous le dirons plus loin, les poëtes n'ont pas peu contri-

bué à les entourer de cette auréole légendaire.

Il n'était pas aisé de soulever le voile qui recouvrait leur origine, leur vie, leur fin ; car les ouvrages publiés sur Spa durant ces soixante-dix dernières années, ne font, chose étrange, aucune mention sérieuse de ces deux personnages, et ne nous ont conservé sur eux aucune indication certaine. De Limbourg lui-même, qui relatait avec tant de soin tout ce qui, à un point de vue quelconque, intéressait la ville de Spa à l'époque où il écrivait, ne fournit aucun renseignement sur les deux célébrités qui nous occupent. Tous se taisent, même sur le véritable nom des deux enfants.

I

La légende d'Annette et Lubin telle que la donne le Dr Bovy (1) et telle que nous la reproduirons dans sa naïve simplicité, est celle qui a cours à Spa depuis longtemps. Elle est de tradition, et chacun pourrait l'y conter encore aujourd'hui. Peut-être le narrateur simplifierait-il ou enjoliverait-il les faits, mais il ne s'écarterait en rien du fond.

« Joseph et Jeanne étaient enfants de deux sœurs. Restés orphelins dès l'âge de douze ans, ils habitaient la même cabane sans se douter que le sentiment qui les unissait eût quelque chose de répréhensible. Toute leur richesse consistait en une douzaine de chèvres qu'ils gardaient ensemble sur la montagne du Sart. Pendant l'été, ils en vendaient le lait à Spa, et l'hiver ils le convertissaient en fromage. A ce moyen d'existence venait se joindre la vente des frai-

(1) *Promenades historiques dans le Pays de Liége*, par le docteur B..y, Liége, 1838, t. II, p. 74.

ses qu'ils cueillaient dans les bois et celle de quelques petits ouvrages de vannerie.

« A seize ans, Jeanne était une brune piquante, aux yeux noirs, au teint de rose; on ne pouvait la voir sans admiration. Joseph était un beau garçon que l'on aurait pris pour le Sylvain du lieu. Ils ne pouvaient envier des biens qu'ils ignoraient; leur vie était une continuité de bonheur et de réjouissance. Enfants de la nature, ils en suivaient l'impulsion, sans penser qu'ils pussent s'écarter des lois de la religion et des convenances sociales.

« Un dimanche pourtant, à l'issue de la grand'messe, Joseph et Jeanne remarquèrent que les jeunes filles chuchotaient en les regardant, que les garçons souriaient, tandis que les vieillards lançaient sur eux des regards sévères. « Qu'avons-nous fait, Joseph? demanda Jeanne; pourquoi sommes-nous devenus l'objet de l'attention générale? On a l'air de nous fuir, de nous mépriser? — Je n'en sais rien, répondit Joseph, mais je t'assure que je ne m'en inquiète guère; qu'on nous aime ou qu'on nous fuie, peu nous importe. Ne penses-tu pas comme moi, Jeanne? »

« Ce ne fut pas sans surprise que le jeune couple vit un jour entrer le pasteur dans sa chaumière. « Mes enfants, leur dit celui-ci,

votre demeure est si écartée, que j'ignorais jusqu'à son existence; il circule sur votre compte un bruit que j'ai voulu vérifier moi-même. » La jeunesse ne sait guère dissimuler; il fut donc facile au curé de connaître la vérité... « Malheureux enfants, continua-t-il, votre faute est d'autant plus grande que le degré de parenté qui existe entre vous ne permet pas que vous puissiez la réparer à temps... » Ce ne fut pas sans étonnement que Jeanne apprit qu'elle serait bientôt mère, que son union avec Joseph n'étant pas légitimée par l'Église, le fruit de leur amour était destiné à rougir de sa naissance et qu'eux-mêmes seraient méprisés par les autres villageois.

» C'était à la fin de juillet, moment le plus brillant de la saison de Spa. Lord ***, grand amateur de promenades champêtres, avait souvent été conduit par Joseph dans les rochers les plus escarpés des environs; souvent aussi il s'était arrêté dans la cabane solitaire des deux amants pour qui il avait conçu le plus vif intérêt. Ayant appris leur fâcheuse position, il vint à leur secours. Leur histoire devint la nouvelle du jour parmi les nombreux étrangers qui se trouvaient à Spa.

» Tous voulurent concourir au bonheur du jeune couple. On obtint de Benoît XIV la dis-

pense nécessaire pour leur mariage, et leur cabane rebâtie devint le but de la promenade favorite. Les noms de Jeanne et Joseph étant trop vulgaires, on y substitua ceux d'Annette et Lubin (1). »

Cette légende, on le voit, a quelque analogie avec la pastorale de Daphnis et Chloé, le modèle du genre. Comme eux, Lubin et Annette ont, l'un quinze ans, l'autre treize; ils sont aux champs pour faire paître l'un ses chèvres, l'autre ses brebis. On est au printemps. « Toutes choses adonc faisant bien leur devoir de s'égayer à la saison nouvelle, eux aussi, tendres, jeunes d'âge, se mirent à imiter ce qu'ils entendaient et voyaient. Car entendant chanter les oiseaux, ils chantaient; voyant bondir les agneaux, ils sautaient à l'envi; et comme les abeilles, allaient cueillant les fleurs dont ils jetaient les unes dans leur sein, et des autres arrangeaient des chapelets...; et toujours se tenaient ensemble, toute besogne faisaient en commun, paissant leurs troupeaux l'un près de l'autre. »

(1) Il faut être aussi complet que possible sur le sujet que nous traitons, et c'est le moment de citer ici la version toute nouvelle qu'a donnée l'humoristique Stahl sur le cas d'Annette. Faisant allusion aux vertus prolifiques de la Sauvenière, il se demande si la bergère n'aurait pas bu sans s'en douter de l'eau de cette source.

Ainsi traduisait Amyot.; et ne dirait-on pas qu'il avait nos pastoureaux sous les yeux? Paul et Virginie ont été comparés aux héros de Longus n'est-ce point plutôt chez Annette et Lubin qu'on trouverait la ressemblance? Mais nous n'insisterons pas sur l'anecdote que tout le monde connaît. Nous ne la discuterons point non plus et n'en contesterons pas surtout la vérité, en raison même de sa qualité de légende. Or, dans le domaine du merveilleux la légende est petite-fille de la fable.

Ce qu'il importe pour nous, c'est de montrer qu'à côté de cette histoire, bien un peu étrange si l'on veut, il y en a une qui, pour n'être pas le produit de l'imagination, n'en est pas moins extrêmement curieuse, et surtout complétement inconnue.

II

Annette et Lubin sont des personnages réels dont les noms véritables, que nous révèlerons plus loin, étaient, on l'imagine, fort vulgaires. Quant à l'aventure ou mésaventure qui a donné lieu à la légende même, elle est effectivement arrivée. Voilà ce qu'il faut admettre, puisque ceux qui ont écrit avant nous et qui auraient pu en contester l'authenticité si elle eût été fausse, n'ont élevé aucun doute à ce sujet. Si nous ne pouvons préciser exactement le lieu et la date de la naissance des deux héros de notre histoire, les éléments nécessaires à ces recherches nous faisant défaut (1), il nous est du moins permis de fixer d'une manière approxi-

(1) Le hameau de Nivesez, proche du Tonnelet, et où ils naquirent prétendûment, faisait partie de la paroisse de Sart; malheureusement les registres de l'état civil de cette commune ont été brûlés dans un incendie.

mative l'année où ils furent mis en évidence : 1760. Or, à cette époque Spa était dans toute sa splendeur : la petite cité jouissait d'une renommée sans égale, d'une vogue qui ne lui était disputée par aucune rivale. Tout le beau monde du continent se donnait rendez-vous à ses fontaines. On comprend que notre jeune couple devint l'objet de la curiosité publique. C'était à qui, parmi les étrangers composant cette société désœuvrée, avide d'amusement, donnerait aux deux Spadois une marque de sympathie ou d'intérêt. A deux cœurs si bien unis, il fallait une vraie chaumière : on la leur bâtit.

Mais nous voici en face d'une question dont la solution paraît difficile à trouver. Où était l'emplacement de la cabane qui abritait les deux enfants? Que l'on veuille bien ne pas préjuger du plus ou moins d'importance que cela peut avoir, on en aura bientôt la raison. Jules Janin, Arago et beaucoup d'autres se sont faits les échos du Dr Bovy, en désignant le haut de la montagne qui domine Spa au Nord, comme le lieu où s'élevait la chaumière dont il s'agit. D'autre part, de Villenfagne et J.-B. Leclère, ancien député à la Convention, rapportent d'après de Jouy que l'on voyait encore en 1779 dans les environs du Tonnelet, les ruines de la maisonnette que des Anglais avaient fait bâtir aux in-

téressants amoureux. Il est certain que ces derniers sont dans le vrai quant à l'emplacement de la demeure primitive des deux enfants. Seulement ce n'est point cette maisonnette qui fut édifiée au moyen des dons recueillis par eux ; la preuve en est dans l'état même de délabrement signalé à la date de 1779 par de Jouy. Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'Annette et Lubin ne quittèrent leur propre cabane que pour s'établir à proximité de la ville, dans l'endroit le plus favorable pour exercer le commerce que nous signalerons tout à l'heure.

Ce point éclairci, voyons ce qu'ils devinrent au début de leur carrière. La tradition est à peu près muette ; elle ne rompt le silence que pour nous dire que l'histoire des amoureux, rapportée, colportée, fut connue partout et que des individus, spéculant sur leur célébrité naissante imaginèrent d'exploiter la curiosité publique. Le marquis de Cyran selon les uns, le marquis d'Argens selon les autres, emmenèrent les deux jouvenceaux à Paris où ils furent exhibés dans les salons, dans les promenades, au théâtre, absolument comme plus tard on devait faire des deux Siamois. Si cela est, il faut admettre que le public blasé de la capitale, se lassa vite du plaisir qui lui était offert d'examiner ces deux villageois de tournure assez gauche. Que

devinrent ces pauvres paysans ayant ainsi dépouillé l'illusion dont l'éloignement les avait un moment revêtus? Ont-ils, après avoir ramassé un léger pécule, été vivre dans quelque coin perdu, non loin de Paris, oubliés d'autant plus vite que des évènements bien autrement grands allaient se passer? Ou bien, se ressouvenant des guérets de l'Ardenne, de la patrie absente, sont-ils revenus au pays, poussés par la nostalgie? Voilà ce qu'il serait difficile de décider, tant il y a d'assertions contradictoires. S'il fallait s'en rapporter au fait consigné par Charles Maurice, la première supposition serait la vraie. Il écrit cette note, en 1831 : « Les descendants d'Annette et Lubin habitent la commune de Cormeilles en Parisis. Le chef de cette famille, petit-fils du couple illustré par Favart, y exerce la profession de serrurier, dans la Grande-Rue, en bas de la rue Neuve, à cent pas de chez moi » (1). Il est de toute évidence pour nous, que M. Charles Maurice a été abusé ; ce descendant nous est fort suspect et nous paraît un héritier supposé, puisque, ainsi que le montrera la suite de cette histoire, Lu-

(1) *Histoire anecdotique du théâtre, de la littérature et diverses impressions contemporaines*, etc., par Charles Maurice. Paris, H. Plon. 1856. Tome II, p. 28.

bin finit ses jours à Spa. Nous ne nierons point positivement que les deux Spadois furent en effet à Paris, le fait étant rapporté comme certain ; mais ce voyage fut tout à fait accidentel et de courte durée. Ainsi que nous le raconterons, il s'effectua aussi fort tard, alors que Lubin et Annette n'avaient plus rien de ce qui devait les rendre un si puissant objet d'attraction.

A propos de cette excursion, il n'est pas inutile de dire que les auteurs spadois, jusqu'ici inconnus, auxquels nous allons désormais emprunter les éléments de notre récit, n'en font aucune mention.

Ce silence de leur part sur un fait assez important, a lieu d'étonner, et nous ne serions point éloigné de croire qu'il y eût en tout ceci un prédécesseur de Barnum, qui produisit aux feux de la rampe une Annette et un Lubin apocryphes.

Quoi qu'il en soit, la seule vérité parfaitement acquise est celle rapportée par de Jouy, à savoir que les deux orphelins quittèrent leur cabane du Tonnelet. Nous en avons pour garant deux autorités irrécusables.

Deleau-Seraing, dans une histoire de Spa restée manuscrite et qui appartenait à U. Capitaine ; Barthélemy Longrée, vieillard causeur, dans des notes qu'il a léguées à notre compa-

triote M. Félix Delhasse (1) sont en effet les seuls qui aient pris soin de consigner des souvenirs sur leurs célèbres concitoyens. Les mémoires du premier, si nous osons les qualifier ainsi, n'ont jamais été mis à contribution et, à ce titre, ils ont tout le piquant de la nouveauté.

Nous dirons peu de chose du début de Deleau au sujet des deux enfants; la version qu'il produit semble un peu s'écarter des données unanimes.

Cet auteur écrivait en 1812, c'est-à-dire plus de cinquante ans après la divulgation des amours naïves d'Annette et Lubin, et il a pu faire erreur. D'après lui, les deux bergers auraient été trouvés primitivement gîtés au creux d'un rocher situé un peu à droite du Belvéder ou Pavillon de la montagne Est; à l'endroit même où se trouvait au dernier siècle une petite terrasse fort connue des étrangers, et où plus tard la comtesse Cafarelli fit créer une promenade actuellement disparue. « Donc leur histoire s'était répandue dans le bourg », dit notre chroniqueur; « un gentilhomme français, qu'on a soupçonné (peut-être à tort) de quelque passion pour Annette, les ayant visités dans leur grotte, en prit

(1) Témoignons notre gratitude à ce bibliophile, pour l'obligeance avec laquelle il a mis à notre disposition les renseignements qu'il possédait sur ce sujet.

pitié et adoucit leur sort. Il leur donna de quoi acheter une partie du champ qui forme le sommet de la montagne dite *Spaloumont*, sur lequel ils bâtirent d'abord une chaumière en gazon (1). Il les y retrouva l'année suivante et leur fit don d'une vache et d'une chèvre. »

Les archives de la ville nous ont fourni au sujet de ce premier épisode de la vie de nos héros un document qui contient des détails circonstanciés :

« Je soussigné maréchal des camps et armées de Sa Majesté très-chrétienne, gouverneur de la ville et citadelle d'Amiens, ci-devant sous-gouverneur des Enfants de France, certifie que sur l'extrême pauvreté où le nommé Lubin et Annette étaient réduits dans une masure sur la montagne de Spa, et sur la vérification qui a été faite de leur bonne vie et mœurs, Madame la Baronne de Vaux ma sœur s'est déterminée à faire une quête aux Seigneurs et Dames qui sont venus prendre les eaux de Spa dans la présente année, laquelle a produit la somme de trois mille cinq cent dix escalins monnoye de

(1) Il faut, croyons-nous, reporter la date de cette construction vers 1767. En effet, la 1re édition des *Amusements de Spa* de M. de Limbourg, contient une vue de Spa prise du côté N. E., et la montagne en question ne porte pas trace de chaumière.

Liége. Je déclare avoir employé la dite somme à payer 1° les dettes contractées par Lubin et Annette montant à la somme de 3311 escalins ; 2° à l'acquisition d'une vache pour les aider à se nourrir pendant l'hyver prochain se montant à la somme de 139 escalins ; 3° à l'acquisition des vêtements qui leur étaient le plus nécessaires pour les garantir de la rigueur des temps, montant à la somme de 60 escalins. Le tout faisant quatre vingt dix louis de France.

» Je déclare de plus que la construction d'une salle couverte de chaume et d'une écurie attenante à la masure de Lubin, ainsy que l'acquisition du foin destiné à nourrir la vache ont été faits à mes frais. »

Le chevalier de la Ferrière.

Spa, le 25 septembre 1772.

La maison bâtie par Lubin fut érigée dans une situation merveilleuse, sur la cime de la *montagne de Spaloumont*. Il y a quelque vingt ans, on voyait encore à cet endroit, non plus des vestiges de construction, mais, à demi dissimulée par la ronce et les genêts, une sorte d'excavation indiquant manifestement des traces de fondations. Un petit chalet, placé sous l'in-

vocation du chevrier et de la chevrière, s'élève actuellement sur l'emplacement de la cabane.

De nos jours, la colline s'appelle plus communément et plus poétiquement la *Montagne d'Annette et Lubin* (1). Le peuple la baptisa jadis d'un troisième nom : *la Heid Dewalt* (2).

Nous venons de citer par ordre chronologique les trois dénominations appliquées au coteau qui, comme un promontoire, domine Spa au Nord. La première est le nom ancien, celui des lieux-dits qu'on trouve déjà dans les documents du XVI[e] siècle. La seconde date du séjour qu'y firent les fameux Spadois; enfin la troisième, donnée par le vulgaire, est la plus curieuse, la plus significative; elle nous dit le nom réel de Lubin, le nom de famille du personnage : *Dewalt*. Quant au véritable prénom de Lubin, pardonnez-nous de vous dépoétiser ainsi le berger : il s'appelait Gilles. Annette, la gracieuse et tendre Annette, figure dans des actes authentiques sous le nom de Marie Schmitz.

Nous avons recours encore à l'historien inédit cité précédemment pour les quelques détails

(1) Dès 1783 ce nom avait prévalu, et c'est ainsi qu'elle est désignée dans le *Voyage de Spa à Bruxelles*, qui parut cette année.

(2) *Heid*, en patois wallon, signifie une colline, boisée ou non.

que voici : « Lubin ajouta bientôt à sa chaumière une assez longue pièce bâtie en charpente, dans laquelle les gens de service et le peuple allaient danser les dimanches et les jours de fête, et trouver différentes espèces de boissons. Il avait aussi changé son champ en légumier et l'avait planté d'arbres dont il faisait trafic. Ayant ensuite aplani la crête de la montagne, il l'avait garnie de charmilles qui formaient sur tout son circuit des cabinets de verdure d'un assez joli dessin, avec un boulingrin dans le centre. »

On voit que Lubin avait compris tout l'avantage qu'il pouvait retirer, et de la curiosité attachée à son nom, et de la position heureusement choisie pour sa chaumière. Cette montagne sillonnée de délicieux sentiers était en effet une des promenades favorites des buveurs qui fréquentaient alors la petite ville d'eau. Sûr de trouver là-haut un coquet et frais abri où l'on pouvait se reposer des fatigues de l'ascension, il n'est personne qui hésitât à gravir la colline. Aussi la vogue fut-elle bientôt acquise à l'entreprise des deux époux. Ce ne fut plus comme au début, la livrée, mais les seigneurs et dames qui hantèrent les bosquets ombreux, qui furent parfois, on peut l'affirmer, aussi hospitaliers que ceux de Cythère. Le café d'Annette et Lubin, tel était son nom,

devint le rendez-vous de la société mondaine (1). Il entra dans la liste des buts d'excursion, de promenade. On y donna des fêtes, des illuminations. Les acrobates mêmes, les montreurs de curiosités y firent leurs exhibitions. En 1785 nous voyons annoncer l'ascension de montgolfières, une des premières qui eut lieu en Belgique, au café d'Annette et Lubin.

Etienne de Jouy, l'hermite de la Chaussée d'Antin qui séjourna une première fois à Spa en juillet 1772 et qui rencontra ici Mlle Sophie de Boufflers, l'amie de Jean Jacques et de Hume, nous fait part de la visite qu'il fit à la chaumière, dans les termes suivants : « La redoute était brillante ; Sophie n'a dansé qu'avec moi et ne m'a pas permis de m'approcher de la table du trente-et-un. Nous nous sommes retirés à minuit ; la soirée était superbe, la lune brillait de tout son éclat ; on a proposé une

(1) L'enseigne portait ces mots peints en blanc sur fond noir :

A la Providence

Chez Annette et Lubin se donnent des déjeuners et des gouters. Les seigneurs et dames qui en souhaitent sont priés de les commander un jour auparavant. Il vend aussi toutes sortes de rafraichissements à la glace, thé, café et chocolat.

promenade sur les montagnes, j'ai indiqué la cabane *d'Annette et Lubin* pour but de notre course; je donnais le bras à Sophie; nous sommes arrivés longtemps avant les autres; quelqu'un nous avait précédés dans ce lieu où nous avons trouvé un bout de bougie qui brûlait encore. J'avais par hasard sur moi le second volume de la nouvelle Héloïse: Sophie m'a proposé d'en lire quelques lettres; j'ai bien choisi... »

Qualis nox illa, Dii, Deæque! (1)

Madame de Genlis, elle aussi, alla voir l'endroit célèbre; mais combien peu elle montre d'enthousiasme en comparaison du lyrisme de de Jouy. Il est vrai qu'elle écrivait alors en pé-

(1) *L'Hermite de la Chaussée d'Antin.* Paris, Pillet, 1815, t. III, p. 103, chap. intitulé : *La Saison des Eaux.*

Ces détails sont charmants, malheureusement nous devons à la vérité historique de dire qu'ils sont purement imaginaires. La preuve en est qu'à l'époque (1772) où de Jouy se met personnellement en scène, il n'avait que huit ans, étant né en 1764. L'auteur ne vint à Spa pour la première fois qu'en 1802. De Villenfagne prit au sérieux la fable inventée par de Jouy et à la vague désignation de Sophie de B.... que l'*hermite* avait mise, il substitua de sa propre autorité le nom de Boufflers, qui pouvait aussi bien concerner toute autre dame de qualité. (Renseignement dû à M. Delhasse.)

dagogue. Dans une lettre datée de Spa, elle dit : « Nous allons nous promener sur la montagne d'Annette et Lubin : nous nous affligeons un peu qu'Annette soit si laide et que Lubin vende de la bière, ce qui nuit beaucoup aux idées pastorales et champêtres ; » et en note, elle ajoute : « cette montagne a pris son nom d'un paysan et d'une paysanne mariés il y a 15 ou 16 ans par un français qui les nomma Annette et Lubin, et leur fit bâtir une jolie petite ferme sur le haut d'une des montagnes qui environnent Spa. » (1)

L'attestation suivante — signée, entre autres noms de celui d'un prince du sang — montre combien nos deux personnages excitaient l'intérêt :

Nous soussignés certifions connaître depuis longtemps Gilles Léopold Dewalt, avoir pris sur son compte les informations les plus scrupuleuses et attestons qu'il est de bonne vie et de mœurs irréprochables ainsi que Jeanne Marie Anne Schmitz et qu'ils méritent l'un et l'autre par leur conduite et leur assiduité au travail l'estime et la protection des honnêtes gens.

Spa, ce 21 juillet 1772.

(1) *Adèle et Théodore, ou lettres sur l'Education*, t. III, lettre sixième.

Le chevalier de la Ferrière. Le prince de Saxe-Cobourg-Gotha, général au service de LL. HH. PP. S. E. Mr de Cressener, ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi de la Grande-Bretagne auprès des cours électorales de Mayence, Trèves, Cologne et du cercle de Westphalie. M. de la Galaisière, intendant de la Lorraine.

Deleau nous apprend encore que, durant le séjour que la duchesse d'Orléans fit à Spa, c'était vers la chaumière d'Annette et Lubin qu'elle se plaisait surtout à diriger ses promenades. Presque chaque jour elle y allait faire ses goûters, et ses goûters devenaient parfois de véritables fêtes. Il cite cette particularité curieuse, que la princesse se faisait conduire au haut de la colline, à dos de chameau, animal qu'elle avait amené avec elle, à Spa. Enfin le comte d'Artois, depuis Charles X, fut aussi au nombre de ceux qui fréquentèrent ce lieu enchanteur (1783).

A cette époque, la demeure d'Annette et Lubin n'était plus la simple cabane d'autrefois, mais une maison en pierres où l'on trouvait tout le confort désirable. Dewalt avait creusé, à côté, une glacière et un puits qui ne manquait jamais d'eau. On pouvait trouver à ce restaurant tout ce que l'on voulait; il s'y don-

nait des parties de plaisirs, dîners, soupers; la salle principale était assez vaste pour contenir trente personnes à l'aise. Mais nous possédons là-dessus un document curieux; c'est une annonce rédigée par Dewalt lui-même et dans laquelle il offre ses services aux étrangers.

« Annette et Lubin, sur la montagne, ont l'honneur d'avertir les Seigneurs et Dames que l'on trouvera tous les jours chez eux des déjeunés prêts et des goûtés; on y servira des pièces froides de toute qualité. Les Seigneurs et Dames qui souhaiteront y donner de grands dînés et soupés, sont priés d'en avertir deux ou trois jours d'avance; on y trouvera des vins de toutes espèces, desserts, plateaux et fromages à la glace, et si l'on souhaite en avoir dans ses maisons, on peut l'ordonner à toute heure. Ils viennent d'ouvrir une table d'hôte, et continueront pendant toute la saison. » (1)

On pourrait inférer de tout cela que Lubin et Annette jouissaient d'une véritable aisance, acquise par le succès de leur entreprise; mieux que cela, on se les représente favorisés du sort et marchant à la fortune. Hélas! leurs affaires n'étaient rien moins que prospères.

(1) *Liste des Seigneurs et Dames qui ont visité Spa*. Année 1777.

Les registres du Greffe de la Cour de justice de Spa nous ont fourni maints témoignages sur la vie commerciale de Dewalt; on assiste aux péripéties de la lutte qu'il soutint contre son mauvais destin. Ainsi, dès 1777, il est dans un état de gêne qui le force à avoir recours au crédit et il fait appel à la patience de ses créanciers plus souvent qu'il ne conviendrait. Bientôt il doit à tous ses fournisseurs, et on le voit successivement en butte aux tracasseries de son boulanger, de son brasseur, de son épicier. Les embarras d'argent sont de plus en plus fréquents et il est peu après aux prises avec dame Justice. En 1779, on opère une première saisie sur ses biens, mais il obtient un sursis. L'adverse fortune lui épargne un moment ses coups, et l'on peut croire qu'il se relèvera. Il n'en est rien; sa position n'étant point améliorée, il faut avoir recours aux grands expédients. Dans la liste du 11 août 1783, figure l'annonce que voici :

« Lubin, sur la montagne, près de Spa, avertit qu'il est d'intention de vendre ses bâtiments, salles, jardins et prairies arborées de fruits choisis, glacière, puits, esplenade *(sic)*, plateforme garnie de berceaux, situés dans l'emplacement le plus champêtre, le plus riant, et à la plus belle vue pour une maison de cam-

pagne ou pour y donner des fêtes à la noblesse. S'adresser chez lui pour en savoir le prix. »

Il y a ici un enchaînement fatal de circonstances funestes pour Lubin : il ne trouve pas à réaliser son avoir; à une seconde saisie qui a lieu en juin 1784, succède une troisième l'année suivante.

Le Perroquet de Spa, pamphlet anonyme qui parut alors (1785), fait allusion à la situation précaire de nos deux héros. L'auteur, après avoir conduit son lecteur à la maison des infortunés époux, relate ainsi ses impressions : « On dit qu'autrefois on y donnait des fêtes, qu'on y faisait bonne chère, que l'on s'y amusait. Quel dommage de n'y être pas venu autrefois! Jadis on y riait, aujourd'hui on y pleure. Quelle est la cause de ce changement ?

« Si l'on pleure, Messieurs, ce n'est pas sans raison
Des suppôts de justice ont vuidés la maison ;
Sans égard pour Lubin, sans respect pour Annette,
Très-inhumainement, ils ont fait maison nette.
Cet asile autrefois à tout le monde ouvert
S'est changé tout à coup en un triste désert.
Dès qu'on est malheureux chacun vous abandonne ;
Sitôt qu'on n'a plus rien l'on ne voit plus personne ;
La pauvreté sans doute est le plus grand des maux.
. . . .
Cependant nous avons encore des artichauts,

Permettez-vous, Messieurs, que je vous en régale?
Je vais vous en chercher ; passez dans cette salle.»

» Eh bien! mangeons chacun un artichaut. La salle n'est pas magnifique; mais l'hôtesse est si polie et l'emplacement est si beau, qu'il faut s'interdire toute critique. Ma foi! les artichaux sont bons... Comment! on ne veut pas que nous payons ce que nous avons mangé! Sommes-nous en Suisse?... N'insistons pas. Craignons d'offenser les malheureux. L'indigence n'exclut pas toujours la délicatesse. »

» Prenons congé de notre hôtesse. Elle a bon cœur, elle mériterait un sort plus doux. Je ne doute pas que, si elle était riche, elle ne fît beaucoup de bien. »

Le *Perroquet* ne ment point à son titre; on le voit, il est bavard. Dieu nous garde de lui en faire un reproche! Son verbiage sert à confirmer tout ce que les archives judiciaires nous avaient dévoilé.

C'est à cette date que se place le voyage à Paris, attribué aux pauvres paysans. « La belle jeunesse, la naïve ignorance, l'ingénuité campagnarde d'Annette et Lubin, dit un auteur (1), étaient bien loin, lorsqu'en 1787 les vénérables modèles du conte de Marmontel vinrent à Paris

(1) *Archives du Nord de la France*, t. V, p. 112.

et furent l'objet d'une sorte d'ovation théâtrale. A cette époque, les villageois et villageoises devenaient fort en vogue, et il ne fut pas difficile à Favart de monter une représentation dramatique au bénéfice du couple bocager. Les premiers acteurs des grands théâtres se réunirent pour contribuer, par leur talent, à assurer le succès de cette œuvre de bienfaisance. Après la représentation, la jolie mademoiselle *Lange*, conduite par l'auteur presque octogénaire d'*Annette et Lubin*, fit une quête au profit des bergers un peu surannés. Les nombreux spectateurs que cette représentation avait attirés se montrèrent généreux envers les héros de la fête, qui retournèrent dans leur campagne chargés de couronnes, de vers et, ce qui valait mieux pour eux, de beaux écus comptants. »

Cela ne devait point les sauver de la catastrophe finale. Au 10 janvier 1789, les créanciers de Lubin et d'Annette obtinrent contre eux un décret d'expulsion. Le dénouement de l'histoire est proche ; aussi rendrons-nous la parole à notre historien Deleau, bien qu'il ne s'étende point à explications sur le sort réservé à Dewalt : « L'inconduite avait pris la place du travail et, pour comble, Lubin s'enticha de la manie de courir à la découverte des trésors abandonnés, cachés ou restés *sous la garde du diable*, dans

les ruines et décombres des anciens châteaux, et dans les lieux ou souterrains que le sot peuple croit être le séjour des revenants ou la retraite des bandits. » Les faits articulés par cet auteur ne sont point imaginaires ; mon père, qui avait entendu raconter dans son enfance la fin malheureuse de Lubin, m'a donné sur ce point des détails précis :

Dewalt était devenu en effet maniaque et avait pris au sérieux la légende de *la gatte d'or et du bouc vert* (1), ce conte qui fait encore les délices de nos paysans dans les veillées d'hiver. Aussi passa-t-il ses jours à battre les halliers et les bois, à explorer les grottes et les cavernes, faisant tourner la baguette divinatoire qui devait le mettre sur la trace de richesses inconnues. Déjà aux dernières années qui précédèrent sa ruine, il désertait sa maison et, tout entier à la poursuite de son idée fixe, il laissait tous les soucis du ménage à Annette. On rapporte encore que, se voyant dans cette fâcheuse extrémité, il mit un jour le feu à sa demeure, spéculant ainsi sur la commisération publique qui ne manquerait pas d'attribuer ce sinistre au hasard et lui viendrait en aide pour réparer le dommage. Nous ne répondons pas de l'authenticité du fait ; s'il

(1) Voir la *Notice sur Franchimont* par A. Body, p. 32.

faut ajouter foi aux mêmes on-dit, l'opinion générale fut que Dewalt était l'auteur de cette criminelle tentative ; et ainsi il échoua dans le but qu'il s'était proposé d'atteindre. Que cet incendie ait été prémédité ou qu'il soit dû au hasard, l'habitation n'en fut pas moins consumée. Elle allait bientôt être anéantie complètement, la révolution devait achever l'œuvre de destruction commencée par le propriétaire.

Aux premiers jours de décembre 1792, un détachement de *flanqueurs* fit son entrée à Spa. Le premier soin des soldats républicains fut de renverser le monument d'Orléans à la Sauvenière; puis, ils établirent un poste d'observation au sommet de la montagne, au milieu même des jardins naguère si fréquentés d'Annette et de Lubin. Le séjour même de cette petite troupe, quoique de courte durée, eut néanmoins pour effet de livrer au pillage ce qui restait. Non-seulement la maison et les jardins furent dévastés, mais on arracha les charmilles, on coupa les arbres pour entretenir les feux du bivouac. On était en décembre, l'hiver était rude, et Spa était un nid d'aristocrates. Les sans-culottes se seraient-ils faits scrupule de respecter les lieux où les ci-devant se plaisaient à venir festiner? Après le départ de cette poignée d'hommes,

chacun alla recueillir ce qu'il put, ce qui était à sa convenance dans le petit domaine désormais abandonné. Aux premières années du siècle, tout avait été enlevé, jusqu'aux pierres des fondations ; trente ans après, il ne restait pas une épave, pas un vestige de tout cet ensemble que Lubin énumérait complaisamment dans la Liste.

L'emplacement même était retourné à la sauvagerie ; ainsi que nous l'avons dit, la ronce et les épines y poussaient il y a dix ans en végétation luxuriante.

Les comptes des magistrats de Spa pendant la Révolution liégeoise contiennent une double mention très-curieuse. Lubin en est réduit à pratiquer l'état de manouvrier, et il est question d'un sien enfant. C'est peut-être l'unique document où il soit parlé d'un descendant des deux époux, la seule trace qu'il soit restée de son existence (1).

(1) Mémoire des ouvriers qui ont travaillé à l'établissement de l'hôpital militaire du Waux-Hall de Spa, du 27 frimaire jusqu'au 9 nivôse an III de la République (fin décembre 1794).

Gilles-Léop. Dewalt, manœuvre, a travaillé 9 jours à 40 sous par jour : 18 fr.

Jean Dewalt fils a travaillé 9 jours à 30 sous par jour : 13 fr. 10 s.

Hélas! le pauvre Lubin devait finir à peu près comme il avait commencé. Quelques années après, nous le trouvons devenu l'homme des bois, une espèce de *sauvage du Var*. Errant et fuyant les hommes, il s'était creusé, comme un troglodyte, un trou en terre au milieu des forêts, à l'endroit même où de nos jours on court les steeple-chases, sur l'hippodrome de Sart. Une hutte de genêts et de bruyères lui servait d'abri. Grâce à l'étrange existence qu'il menait et à sa passion pour le merveilleux, il s'était fait peu à peu une réputation de sorcier et de devin. On allait parfois le consulter pour les objets égarés ou volés, on lui demandait l'avenir, et les citadins comme les paysans avaient recours à lui. Pourtant on le redoutait, et tous les manants à la ronde le regardaient comme un habitué du sabbat. Aucuns affirmaient même qu'il était loup-garou. La vérité est qu'il n'était point dépourvu de génie; s'il faut en croire les souvenirs laissés par Longrée, dans lesquels nous puisons un dernier détail, Dewalt avait fait autour de sa hutte et sur ce sol ingrat une pépinière en miniature d'arbres fruitiers. Ayant défriché le terrain, il arrachait dans les forêts de jeunes plants d'alisiers et de pommiers sauvages qu'il greffait très-adroitement.

Il n'eut pas même la consolation de voir ses

essais couronnés de succès; la mort ne lui en laissa pas le temps. Il s'éteignit, dit-on, la dernière année du siècle (1). A la place du petit champ délaissé, la nature reprit bientôt ses droits, et fit disparaître toute trace de culture. Quant à Annette, nous ignorons ce qu'elle était devenue; elle devança probablement Lubin dans la tombe, car nos deux chroniqueurs n'en soufflent mot, et c'est vainement que nous avons cherché son nom dans les registres de décès des deux paroisses de Spa et de Sart.

Une tradition purement orale que nous recueillions au moment d'achever ce récit (2), veut qu'Annette soit restée à Paris, où ayant été séduite, Lubin l'aurait abandonnée pour revenir

(1) Nous n'avons pu vérifier si en effet Dewalt est mort en 1800. La lande au milieu de laquelle il avait bâti sa hutte faisant partie de la commune de Sart, c'est à Sart même que nous aurions dû chercher l'acte de décès; malheureusement les registres de l'état civil offrent encore une lacune de 1795 à 1805.

(2) Elle nous est fournie par M. Wolff, qui la tient de son père, le naturaliste. Nous saisissons l'occasion pour remercier ici M. Wolff, qui a bien voulu nous communiquer une des rares vues que l'on possède de la maison d'Annette et Lubin. C'est d'après ce dessin fait vers 1785, que M. H. Marcette, le paysagiste spadois si justement estimé, a gravé le cuivre qui figure en tête de notre opuscule.

seul à Spa. Maudissant sa compagne qu'il ne revit jamais et qui mourut à Paris, il serait devenu le misanthrope que l'on sait. Cette version expliquerait du même coup pourquoi il n'est désormais fait aucune mention d'Annette à Spa et comment il aurait existé un héritier à Cormeilles.

III

Nous serions incomplet si nous ne faisions suivre cette histoire, et de l'énumération des pièces que le sujet de la légende a fournies aux poëtes et de l'analyse de ces productions. Bien qu'assez connues de nom, elles sont pour la plupart éparpillées dans des recueils où l'on ne se donne guère la peine de les chercher, encore moins de les lire en entier.

Du reste, ce n'est point un des côtés les moins curieux de cette histoire, que celui des travestissements qu'ont fait subir les auteurs aux deux bergers. Cette liste servira surtout à montrer combien, à l'époque où elle apparut pour la première fois, l'anecdote relative aux deux enfants eut de vogue et de retentissement.

Personne n'ignore que c'est Marmontel qui, le premier, les immortalisa ; mais ce n'est point à Spa même, ainsi que le disent Bovy et

Arago (1), qu'il recueillit les circonstances qui lui donnèrent l'idée d'introduire cette histoire dans ses *contes moraux*. Marmontel ne vint à Spa qu'en 1767, sept ans après qu'avait paru la première édition de son ouvrage. Il a pris soin de raconter dans ses mémoires comment ce fut un de ses amis qui lui en inspira la pensée en lui parlant des deux enfants :

« Un soir, à Besons, où M. de Saint-Florentin avait une maison de campagne, étant à souper avec lui, comme on me parlait de mes *contes :* il est arrivé, me dit-il, dans ce village, une aventure dont vous feriez peut-être quelque chose d'intéressant. Et en peu de mots il me raconta qu'un jeune paysan et une jeune paysanne, cousins germains, faisant l'amour ensemble, la fille s'était trouvée grosse ; que ni le curé, ni l'official, ne voulant leur permettre de se marier, ils avaient eu recours à lui, et qu'il avait été obligé de leur faire venir la dispense de Rome. Je convins qu'en effet, ce sujet mis en œuvre, pouvait avoir son intérêt. La nuit, quand je fus seul, il me revint dans la pensée et s'empara de mes esprits, si bien que, dans une heure, tous les tableaux, toutes les

(1) *Spa, son origine, ses eaux minérales,* etc., poême en 7 chants, par Étienne Arago. Bruxelles, 1851.

scènes, et les personnages eux-mêmes, tels que je les ai peints, en furent dessinés, et comme présents à mes yeux. Dans ce temps-là, le style de ces genres d'écrits ne me coûtait aucune peine; il coulait de source, et dès que le conte était bien conçu dans ma tête, il était écrit. Au lieu de dormir, je rêvai toute la nuit à celui-ci. Je voyais, j'entendais parler *Annette et Lubin* aussi distinctement que si cette fiction eût été le souvenir tout frais encore de ce que j'aurais vu la veille. En me levant au point du jour, je n'eus donc qu'à répandre rapidement sur le papier ce que j'avais rêvé; et mon conte fut fait tel qu'il est imprimé.

» L'après-dîner, avant la promenade, on me demanda, comme on faisait souvent à la campagne, si je n'avais pas quelque chose à lire, et je lus *Annette et Lubin*. Je ne puis exprimer quelle fut la surprise de toute la société, et singulièrement la joie de M. de Saint-Florentin, de voir comme en si peu de temps j'avais peint le tableau dont il m'avait donné l'esquisse. Il voulait faire venir l'*Annette* et le *Lubin* véritables. Je le priai de me dispenser de les voir en réalité. Cependant lorsqu'on fit un opéra-comique de ce conte, le *Lubin* et l'*Annette* de Besons furent invités à venir se voir sur la scène. Ils assistèrent à ce spectacle dans une

loge qu'on leur donna et ils en furent fort applaudis (1). »

Marmontel n'est que trop souvent un beau diseur de contes, et ses mémoires contiennent beaucoup de faits douteux et inexacts. Or, d'accord ici avec beaucoup d'écrivains, nous croyons que sa mémoire le trompait, ou bien, qu'il aura voulu justifier le déplacement du lieu de l'action qu'il avait opéré dans son conte moral, pour lui donner un intérêt plus saisissant. Ce n'est pas à Spa qu'il a recueilli les données premières, mais c'est à coup sûr de la bouche de quelque seigneur ou dame qui revenait de Spa.

On pourra nous objecter que l'aventure, n'étant point neuve, a pu se passer aussi ailleurs. Nous en convenons, mais les péripéties de l'histoire qu'on a lue justifient l'assurance de nos convictions sur ce point.

Le premier écrit donc, par ordre de date, a pour auteur Marmontel. Il met en sous-titre au conte d'Annette et Lubin : *histoire véritable.* Avant d'entrer en matière, il fait ces deux réflexions : qu'il est plus dangereux de laisser tout ignorer aux enfants, qu'il n'est dangereux de leur tout dire ; puis, que ce qui est une faute

(1) *Œuvres posthumes de Marmontel, mémoires.* Paris, Xhrouet, t. III, p. 83, 86.

au point de vue de la loi, ne l'est pas toujours au point de vue de la nature. C'est dire, ou peu s'en faut, que les fautes sont choses de convention, et cela nous remet en mémoire l'adage ancien : *Naturalia non sunt turpia*. A mon sens c'est trop prouver.

Marmontel, après nous avoir présenté Annette et Lubin cousins germains et orphelins, berger et bergère touchant à leur seize ans, s'aimant, trace le portrait des deux enfants. Annette a la chevelure d'ébène, les lèvres de rose, les joues colorées comme le duvet de la pêche, le teint de la blancheur des lis ; Lubin a le nez en l'air, fossette au menton, les cheveux bouclés. Il nous les montre se livrant à des réflexions sur leur sort, et comparant leur vie simple avec celle des citadins.

Au milieu de ce bonheur, la taille d'Annette s'arrondissait sans que ni l'un ni l'autre n'en devinât la raison. Le bailli du village est le premier à s'apercevoir de cet état anormal de la jeune fille ; aussi ne tarde-t-il pas à l'interroger en souriant. Annette, toute naïve, est profondément étonnée de cette inquisition. Le bailli est pressant, indiscret même : « Quelqu'un vous aura fait des amitiés. — Des amitiés? Assurément, Lubin et moi nous nous en faisons tant que le jour dure. — Et vous lui avez tout

accordé, n'est-ce pas? — Oh! mon Dieu oui, Lubin et moi nous n'avons rien à nous refuser. — Comment donc, etc. » Le bailli connaît bientôt la vérité et il apprend à la bergère qu'elle va être mère, qu'elle a commis un crime. Annette ne sait si elle doit ajouter foi à la révélation qui lui est faite, mais elle s'inquiète médiocrement, puisqu'elle dit que si cela est, elle sera fort aise, elle aura peut-être un petit Lubin. Le terrible bailli lui fait entrevoir que son enfant ne reconnaîtra ni son père ni sa mère, qu'il rougira de sa naissance; bref il laisse son interlocutrice toute ébaubie et en proie à la terreur. Lubin, auquel Annette court faire part de son entrevue avec le bailli, reçoit avec non moins de stupéfaction l'annonce de la grossesse de sa cousine, il s'aperçoit que ce qu'ils prenaient pour des amitiés, était de l'amour. Il cherche à rassurer sa compagne et, pour ramener la tranquillité dans son cœur, dit que c'est un crime d'ôter la vie à quelqu'un, mais que cela n'en peut être un que de la lui donner. Il va chez le bailli qui accueille avec des reproches, des menaces, le berger qui ne perd point contenance, car il s'offre à réparer ses torts envers sa cousine, et cela lui paraît tout simple. Le magistrat lui répond qu'il y a impossibilité, qu'ils doivent se fuir ; à cette idée.

Lubin se révolte, et il se rend chez le pasteur, auprès duquel il n'obtient pas plus de soulagement à ses chagrins.

De là, scène de désolation entre les deux enfants; Lubin cherche à consoler Annette, et tous deux se demandent de nouveau où est le crime qu'ils ont commis. Le berger est le premier à reprendre courage, mais l'inquiétude de la bergère va redoublant. Tout à coup, il se ressouvient que le curé lui a dit qu'avec de l'argent il pourrait les tirer d'affaire. Il n'y a qu'un moyen : c'est de faire l'aveu de ce qui s'est passé au seigneur, qui certainement les aidera à sortir d'embarras. Ils vont trouver le châtelain, et Lubin lui adresse sa harangue maladroite, concluant qu'il ne doit pas être plus difficile d'être mari que père. Le seigneur s'intéresse au jeune couple; du reste Annette plus éloquente, le veut mettre aussi au fait. La menace du bailli lui revenant à l'esprit, elle sanglote et jure que si son enfant doit lui reprocher sa naissance, ce ne sera que sur sa tombe. Le châtelain attendri les congédie en disant qu'il ne serait pas juste que l'infortune tienne lieu de crime et, qu'étant riches, ils auraient pu obtenir d'être unis. C'est à quoi il se prête, et il réussit en recevant la dispense du pape (1).

(1) Publiés pour la première fois en 1761, Paris, 8°,

On voit combien peu Marmontel eut à imaginer pour écrire ce conte, que Jules Janin appelle un *conte moral* très-peu moral. Il le transforma en une pastorale, dont M. de la Borde fit la musique (1).

Les modifications, on le devine, ne portent guère que sur le cadre de l'action; il fallait nécessairement aussi mettre un peu plus d'animation dans ce sujet assez languissant. C'est ce qu'il fit. Nous en parlerons brièvement.

Au lever du rideau, la bergère seulette attend

les Contes de Marmontel furent traduits en allemand en anglais, en danois, en hollandais, en italien, en espagnol et en hongrois.

(1) *Annette et Lubin, pastorale en un acte, mise en vers libres par M. Marmontel et en musique par M. de la Borde.* Paris, Lesclapart, 1762, 8°. Il y a une édition de cette pièce sous le titre de la *Nouvelle Annette, comédie en un acte et en vers libres, mêlée d'ariettes et de vaudevilles.* Besançon, Fantet, 1765, in-8°.— Lorsque Marmontel réunit les pièces de son théâtre qu'il voulait laisser après lui, il rejeta la pastorale d'Annette et Lubin, ce qui explique pourquoi elle ne figure pas dans les éditions qui ont été données de ses œuvres. Elle fut représentée pour la première fois chez le maréchal de Richelieu le 31 mars 1762 et sur le théâtre de la Folie-Titon le 6 avril, enfin en société par les acteurs de la comédie italienne; Mlle Noissel tenait le rôle d'Annette, Mr Clairval celui de Lubin.

Lubin, qui est allé à la ville pour y vendre du lait et des fruits. De retour, il chante avec Annette le bonheur de vivre à la campagne et de s'aimer. Monseigneur, qui est en chasse, passe auprès de la cabane des amoureux et il demande à se désaltérer. Annette lui offre du laitage; Lubin est sorti sous prétexte de détourner les troupeaux. Son amie s'attire par ses gentillesses, les bonnes grâces du châtelain qui continue bientôt à battre les halliers. Comme dans le conte, le bailli apparaît pour éclairer la bergère sur son état. Le reste de la pièce ne diffère en rien de l'histoire telle qu'elle avait été traitée en premier lieu. Les deux enfants implorent le seigneur qui les rassure et leur accorde sa protection.

Cette pastorale est charmante; pourtant, le dialogue manque de simplicité, de naïveté et de candeur. Ainsi que nous le verrons bientôt, cette œuvre ne put être représentée; l'interrogatoire que le bailli fait subir à Annette était beaucoup trop libre.

La troisième œuvre, qui a encore pour titre: *Annette et Lubin*, est due à la collaboration de Madame Favart et de l'abbé Voisenon (1). Le

(1) *Annette et Lubin, comédie en un acte en vers, mêlée d'ariettes et de vaudevilles, par Mme Favart et M****

coquet abbé était l'ami intime, l'amant, faudrait-il dire, de Mlle Duronceray (c'était le nom de famille de Mme Favart), et l'on a dit aussi qu'il écrivit seul et à petites journées cette pièce pour la célèbre comédienne. Du moins fit-il bon marché de ses droits d'auteur, car il la laissa signer par sa maîtresse seule. Il courut bien des bruits sur la composition de cette comédie; outre Favart lui-même, Lourdet de Santerre aussi revendiqua une partie de la paternité de cette œuvre (1).

A peine échappée du cerveau de ses auteurs, la spirituelle actrice donna lecture de la pièce à ses amis. Le salon de Mme Favart avait alors pour visiteurs assidus : Crébillon, Louvet, le chansonnier Laujon, l'abbé de la Place, Goldoni, etc... Mais nous possédons là-dessus des

Représentée par les commédiens italiens, le 15 *février* 1761. *Paris, Duchesne*, 1762. Cette pièce dont la musique est de Blaise fut jouée devant LL.MM. à Fontainebleau le 27 octobre, à Amsterdam le 25 septembre de la même année et à Copenhague le 22 décembre 1766. Elle fut reprise en 1800 avec une musique nouvelle de Martini.

(1) Lors de l'apparition de cette comédie, on fit plusieurs pièces de vers des plus graveleuses contre Mme Favart, notamment une *Chanson nouvelle à l'endroit d'une femme auteur, dont la pièce est celle d'un abbé*, insérée dans les *Anecdotes du dix-huitième siècle*. Londres, 1783, t. I, p. 6.

renseignements précieux; dans une lettre de la correspondance de Favart avec le comte de Durazzo, sous la date du 19 janvier 1762, on lit : « Nous répétons actuellement *Annette et Lubin*, pastorale en un acte, en vers, mêlée de vaudevilles et d'ariettes; c'est une pièce que ma femme a faite avec son teinturier (M. Lourdet de Santerre, d'autres disent l'abbé Voisenon). Je ne dois dire ni bien ni mal de cet ouvrage; je l'ai fait représenter à la fête qu'on a donnée pour la noce de M. de Mailly et de Mlle de Périgord. Elle a reçu beaucoup d'applaudissements, mais les suffrages d'une société ne donnent pas toujours droit de prétendre à ceux du public. Nous ferons l'épreuve jeudi prochain.

» Nous avons tiré *Annette et Lubin* des *Contes moraux* de M. Marmontel. Ce sujet, aussi difficile à mettre décemment au théâtre que celui des *Sultanes*, vient encore d'être traité, à ce qu'on m'a dit, par l'auteur des *Contes moraux*. M. Marmontel à qui nous nous étions confiés, nous a fait mystère qu'il avait dessein de travailler lui-même son propre fonds; et j'apprends que nous serons en concurrence. Je ne doute pas qu'il ne l'emporte par ses talents, par la musique de M. *de la Borde*, fermier-général, qui a composé les ariettes de sa pièce. Le public jugera. »

Le 30 janvier 1762, Favart écrit : « Un de mes étonnements est le grand succès d'*Annette et Lubin*... Je ne m'attendais pas que cette bagatelle eût pu réussir au point de faire déserter les autres théâtres... Toutes les loges sont toujours louées d'avance ; et dès trois heures il n'y a plus de billets. Le sujet est le même que celui du conte ; mais on a évité la grossesse qui aurait été fort indécente sur la scène... On a répété aujourd'hui chez M. de la Borde, fermier-général, l'*Annette et Lubin* de M. Marmontel. Cette production est remplie de beautés et l'on trouve la musique délicieuse ; mais M. Marmontel n'a pas assez sauvé l'indécence. Annette est grosse et l'on ne parle que de son état ; ce défaut contre les bonnes mœurs a empêché que la pièce ne passât à la police. »

Le 20 mars suivant, Favart dit encore : « La réunion de l'Opéra comique attire toujours beaucoup de monde aux Italiens, mais surtout *Annette et Lubin*. Je ne puis m'empêcher de convenir que c'est un succès fol. Cependant on nous reproche qu'il y a trop d'esprit ; mais je réponds à cela que nous n'avons pas eu le temps d'être plus bêtes. — Le nouvel intermède d'*Annette et Lubin* de M. Marmontel sera joué dimanche prochain à Choisy. Le poëme et la

musique m'en font prévoir également le succès.

> J'en ferai le détail avec cette équité
> D'un cœur qui ne sait point cacher la vérité.

Enfin, le 4 mars 1762, Favart concluait ainsi : « On a joué sur trente théâtres particuliers l'*Annette et Lubin* de M. Marmontel (celle que la police refusait à cause de la grossesse déclarée de la bergère, mais les théâtres de société n'y regardaient pas alors de si près). Il y a des beautés dans cette pièce, et si le public nous donne la préférence, c'est peut-être parce que notre bagatelle a l'avantage de la primauté.

» MM. de la Borde et Marmontel refondent encore leur ouvrage pour le faire représenter sur le théâtre de l'Opéra. On sera alors à portée d'en faire une juste comparaison. Mlle Lemaire doit jouer pour le rôle de *Lubin* et Mlle Arnould celui d'*Annette.* »

L'œuvre de Mme Favart fut jouée sur le théâtre particulier du maréchal de Richelieu le 15 février 1762, et le 25 septembre de la même année sur le théâtre français de La Haye.

En ce qui concerne la manière dont les auteurs avaient traité le sujet, ils commençaient

à mettre en scène le seigneur et le bailli, l'un en quête du cerf qui s'est dérobé pendant la chasse, l'autre ne songeant qu'à l'esclandre de Lubin qu'il veut faire mettre en prison. De là, quiproquo : Lubin, le cerf, Annette, mon piqueur. L'homme de loi expose à son seigneur et maître le cas des deux pastoureaux qui s'aiment; sur ces entrefaites Lubin arrive apportant du feuillage destiné à enguirlander la cabane, le nid de leurs amours, et Annette fredonnant une chanson vient retrouver son amoureux. Le langage des deux bergers a de la couleur locale; c'est un jargon dans lequel Lubin multiplie les morguenne, les jarni, les pardi, les ventredienne, un peu plus que de raison. La scène de rencontre entre les deux enfants serait pleinement réussie, n'était l'air affecté, le tour précieux du dialogue. Ainsi, Lubin donnant un baiser à Annette pour la punir, celle-ci répond un peu trop spirituellement pour une rustaude : « Je serais fille à te le rendre. » Les façons maniérées de l'un, les minauderies de l'autre, sont d'une invraisemblance choquante. Pendant qu'ils se débitent mutuellement ces gentillesses, le bailli, le traître de la pièce, se glisse derrière un buisson et épie les jeunes gens. Mais, sous prétexte de veiller au troupeau, Lubin s'éloigne.

« N'êtes-vous point honteuse » exclame le bailli qui sort tout à coup de son rôle muet :

Sont-ce là les leçons
Que vous donna votre défunte mère ?

Annette s'étonne de cette apostrophe et, au nom de Lubin prononcé par son interlocuteur, elle répond : « Ce n'est pas un garçon, c'est mon cousin. — Votre cousin ?

Cousin, vous dis-je ;
Comment donc, cela vous afflige ?
Vous avez tort ; mais, monsieur le bailli,
Que n'avez-vous une cousine aussi. »

Dialogue plein de finesse d'une part, de naïveté de l'autre, et dont voici un exemple :

— Le bailli. Et vous logez ensemble ?
— Annette. Oui, sous le même toit.
— Le bailli. Mais jamais, cela ne se voit.
— Annette. Eh bien ! venez chez nous, vous le verrez.

. . . .

Bref, le bailli la menace des foudres du ciel en lui apprenant que cette amitié qu'ils éprouvent l'un pour l'autre, c'est... de l'amour. Annette fait entendre un « oh! ciel! » qui laisserait supposer que sa candeur n'est qu'apparente. Le rusé magistrat lui propose un moyen de la tirer d'embarras : il s'offre à l'épouser. Annette est près d'y consentir à une condition, c'est qu'elle pourra voir Lubin sans qu'on en murmure. On conçoit que le biais trouvé par Annette n'est pas du goût du bailli qui la laisse éperdue, troublée, et sous le coup de tout ce qu'elle vient d'entendre.

Restée seule, elle se désole; heureusement Lubin est de retour, c'est à lui qu'elle dira tous ses chagrins, toutes ses appréhensions. Il sèche de son mieux les larmes de sa compagne et, afin de la consoler, lui communique l'expédient qu'il a imaginé pour sauver la situation : se marier tous deux. Sa cousine lui avoue les prétentions matrimoniales du bailli. Lubin furieux va lui parler, et c'est en suppliant qu'il se modère qu'Annette le laisse seul avec le terrible possesseur de leur secret. L'entrevue est pleine de reproches des deux côtés; le berger se plaint de ce que le bailli a causé de la peine à son

amie, celui-ci de ce que Lubin a mis la belle enfant dans l'état... où elle se trouve. Peu s'en faut qu'ils ne se prennent aux cheveux, et le seigneur arrive fort à propos, suivi d'Annette qui lui adresse sa prière en racontant comment elle s'est trouvée avec son cousin... vivant fraternellement. A tant de candeur et d'ingénuité le châtelain sent son cœur s'amollir, et la suppliante réussit à gagner ses bonnes grâces. Aussi est-elle emmenée au château en dépit des jurons et des fureurs du berger qui s'arme d'un bâton. Le seigneur et le bailli s'en vont néanmoins de compagnie et, chemin faisant, ce dernier avoue à demi confus qu'il aurait voulu faire d'Annette sa femme, essayant ainsi d'une quatrième épouse. Le châtelain n'accepte pas cette ouverture; il comprend maintenant le zèle intéressé de son vassal. Survient soudain un valet annonçant à son maître que Lubin, après avoir bâtonné les gens du château, a pris la fuite avec Annette. Le bailli s'esquive craignant de se voir administrer la même correction par le gars. Lubin est en train en effet de chanter victoire; mais à la vue du maître, son courage s'évanouit et il se rend à merci. La pauvre Annette prie, implore, elle va jusqu'à offrir de faire le sacrifice de sa vie pourvu que son enfant soit sauvé. Lubin aussi veut bien réparer ses torts

en entrant comme soldat dans le régiment du châtelain, si on lui permet de protéger sa compagne. Tous deux font assaut de dévouement. Le seigneur est déjà trop attendri, il a presque honte de céder, de montrer trop de faiblesse pour ces cœurs naïfs, et c'est avec un mouvement d'impatience qu'il accueille leurs supplications. Le bailli triomphe, la joie se peint sur ses traits quand le seigneur y imprime un tout autre sentiment. Il pardonne et unit les deux enfants.

Dans un divertissement ajouté à la pièce, tout le hameau, y compris le bedeau et le carillonneur, chantent le bonheur des époux (1).

La verve des poëtes ne s'arrêta point à cette triple transformation de la légende primitive, et, bien que l'on pût croire le sujet épuisé, d'autres productions virent encore le jour.

Annette et Lubin, ballet pantomime en un acte, par M. Noverre, représenté par l'Académie royale de musique le 9 juin 1778. Non imprimé.

La Vieillesse d'Annette et Lubin, opéra en

(1) Nous ignorons quand on a cessé de représenter cette comédie; elle fut encore jouée à la Porte-Saint-Martin le 10 juillet 1823, au bénéfice des pauvres du premier arrondissement.

un acte et en prose, mêlé de chants, musique de Chapelle, fut écrit par M. A. L. d'Antilly, et représenté pour la première fois sur le Théâtre-Italien le 1er août 1789.

Signalons encore une œuvre, dont il fut rendu compte ainsi qu'il suit dans un des journaux du temps :

« Théâtre de Monsieur (mai 1791).

» Le samedi 30 avril, on a donné la première représentation de la *Vengeance du Bailli*, ou la *Suite d'Annette et Lubin*, comédie en deux actes en prose, mêlée d'ariettes; paroles de M. Favart père, musique de M. Jadin. Cette pièce a eu peu de succès, et il ne faut l'attribuer, sans doute, qu'aux longueurs dont l'ouvrage est rempli.

» *Annette et Lubin* ont un fils soldat qu'on accuse d'avoir déserté : leurs champs viennent d'être ravagés par un orage affreux. On les poursuit pour la taille et pour une autre dette. Ils s'imaginent toujours que la haine du bailli leur suscite tous ces maux; mais celui-ci, parvenu à une extrême vieillesse, s'est repenti apparemment de la persécution qu'il leur avait fait éprouver, et il *se venge* d'eux en leur remettant leurs dettes, le congé de leur fils, et en mariant ce jeune homme à Rose, sa fille, qui l'aime et de qui il est aimé.

» Les paroles ont paru d'un style plein de fraîcheur, de grâces, et dignes de la jeunesse de Favart; mais des incidents obscurcissent la marche de la pièce et nuisent à sa simplicité. La musique offre des beautés, mais c'est toujours le même cercle d'idées; à l'exception de l'orage, d'un duo entre Annette et Lubin et d'un quatuor, les autres morceaux sont plus faits pour l'orchestre que pour le théâtre. »

(*Journal de Paris, Affiches, annonces et avis divers.*)

Annette et Lubin, ballet pantomime en un acte par M. Jean Bercher, dit Dauberval, représenté sur le théâtre de Bordeaux le... 179..., et sur le théâtre de Lyon le 16 décembre 1803. Non imprimé.

Annette et Lubin, ballet pantomime en un acte de Jean Bercher, dit Dauberval, remis en scène par M. Aumer, représenté sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin le 3 prairial an XII (23 mai 1804). Paris, Barba. — Ce ballet fut repris sur ce même théâtre le 18 mai 1821, sur celui des Panoramas le 1er juin 1822, enfin à Bruxelles, le 23 décembre 1847.

Annette et Lubin, ballet pantomime en un acte, par M. Jacquinet, représenté sur le théâtre du Cirque-Olympique le 14 juin 1817. Non imprimé.

Disons enfin qu'on donna même la *Parodie d'Annette et Lubin.*

Nous venons de montrer l'usage que firent les écrivains de l'historiette si simple d'Annette et Lubin; nous ne pouvons nous dispenser d'ajouter que le burin s'empara lui aussi des deux héros de la légende, et en fit le sujet de trois gravures.

La première, qui parut en 1775, porte cette indication : *Annette et Lubin*, peint à la gouasse par P. A. Baudouin, peintre du Roi, gravé par N. Ponce. Elle est dédiée à madame la marquise de L'Aubépine, dont les deux blasons se trouvent au dessous (1). Le dessin original figurait sous le n° 202 du Catalogue des Dessins et Estampes de M. Gilbert dont la vente s'est faite à Paris le 13 décembre 1858.

La seconde est aussi intitulée *Annette et Lubin*, peint et gravé par de Bucourt, peintre du Roi, 15 juin 1789, in-folio, à plusieurs teintes, qui forme le pendant de la précédente. Le sujet est emprunté à la Scène XVI de la pièce de Mme Favart où Lubin dit :

(1) Nous en avons trouvé un exemplaire dans les collections de M. Henrotte, chanoine-aumônier, amateur distingué et fort versé dans l'iconographie de notre pays.

Monseigneur voyez ses larmes
Mettez fin à ses allarmes,
Monseigneur, voyez ses larmes
Ah! laissez-vous attendrir.

Au bas, figurent dans deux médaillons accolés et entourés d'attributs champêtres, les portraits des soi-disant bergers dans leur vieillesse (1).

La troisième porte pour titre : *La vieillesse d'Annette et Lubin*, in-folio, dessinée par Swebach et gravée par Le Cœur.

(1) M. Renier, de Verviers, possède un exemplaire de cette gravure assez rare, qu'il a obligeamment mis à notre disposition et que M. Fontaine, de Spa, a très-habilement reproduite par la photographie.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

Notice descriptive et historique du château de Franchimont, avec une vue et un plan inédits. Vol. in-32.
Historique des Bains de Spa. . . . . . Vol. in-18.
Monographie des Eaux minérales de Spa, avec les analyses les plus récentes, traduite de l'allemand et augmentée. . . Vol. in-32.
Les Promenades de Spa, Guide du promeneur à pied, à cheval et en voiture. Deuxième édition . . . . Vol. in-32.
Annette et Lubin, la légende et l'histoire, avec une eau-forte de Henri Marcette. Deuxième édition . . . . Vol. in-32.
Quelques excursions dans le Grand-Duché de Luxembourg . . . . Vol. in-32.
Histoire anecdotique du Théâtre de Spa . Vol. in-32.
Pierre-le-Grand aux eaux de Spa. . . . Vol. in-32.

SOUS PRESSE.

Bibliographie Spadoise . . . . Vol. in-8°.